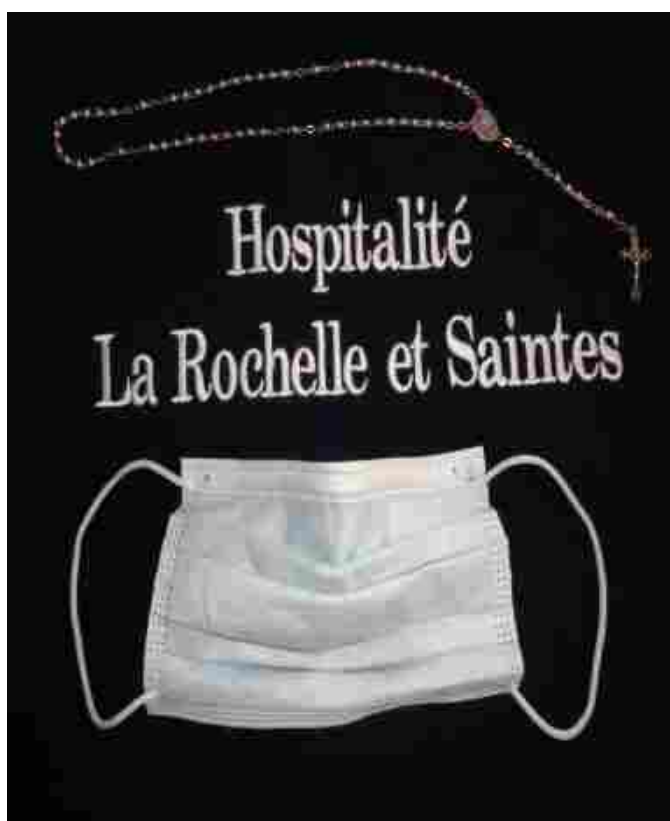


CARITAS

BULLETIN DE L'HOSPITALITE DIOCESAINE
LA ROCHELLE ET SAINTES

Août 2020 N°164



*Pèlerinage du 8 août au 12 août 2020
que nous aurions dû vivre...*

CARITAS Août 2020
Numéro 164
SOMMAIRE

Editorial

pages 3-4

La vie de notre hospitalité

- | | |
|---|-------------|
| - mail du président à l'ensemble de l'hospitalité | page 5 |
| - Lettre à l'évêque | pages 6-8 |
| - Réponse de l'évêque | page 9 |
| - Lettre du directeur de St Frai | page 10 |
| - Thème de cette année à Lourdes | pages 11-13 |
| - Vies de nos zones | pages 14-16 |
| - Conseil du 27 juin 2020 | pages 17-18 |
| -Carnet | page 19 |
| - Souvenirs de nos pèlés précédents | page 20 |

Cotisation Hospitalité Diocésaine : Pensez à régler votre cotisation 2020:

15 € pour une personne seule, ou 20 € pour un couple,
à régler dès maintenant par chèque établi à l'ordre de l'Hospitalité Diocésaine et
à adresser à : Marie-France Soulisse, 2, rue du Puits Bardin 17320 St Just Luzac.

(La cotisation 2020 va de mars 2020 à mars 2021).

Cette cotisation vous permet de recevoir Caritas, bulletin de liaison de notre hospitalité.

Responsables :

De la publication :

François LEROY
45, rue de Courbiac
17100 Saintes
Tél. : 06 86 72 97 32
fleroy@rbld.eu

De la rédaction :

Daniel KRZESAJ
39, rue Claude Jean
59310 Orchies
Tél. : 06 51 73 06 79
daniel.krzesaj@orange.fr



Chers pèlerins malades, handicapés, hospitalières, et hospitaliers,

Lorsque vous serez destinataires du CARITAS, vous vous trouverez physiquement en Charente-Maritime, où dans tout autre département, et en pensées à LOURDES où nous aurions dû nous retrouver en pèlerinage à la Grotte de Massabielle.

Depuis l'annonce d'annulation contrainte du pèlerinage diocésain, certains d'entre vous ont souhaité que la mission du Conseil actuel puisse être prolongée d'une année.

Ayant accepté le principe de cette demande, je l'ai soumise au Conseil de l'hospitalité qui a décidé de reconduire l'équipe actuelle jusqu'à l'issue du prochain pèlerinage de 2021.

L'hospitalité diocésaine étant placée sous la responsabilité de Monseigneur Georges COLOMB, Évêque de LA ROCHELLE et SAINTES, je me suis rapproché de ce dernier par courrier du 10.07.2020, lequel m'a répondu le 11 juillet suivant, notamment en ces termes :

« Je souhaite que ces élections aient lieu en septembre 2021 et je me réjouis des suggestions que vous faites pour la présentation de la prochaine équipe lors du pèlerinage à Lourdes en 2021. »

Je suis pour ma part heureux que Thierry HAUTIER ait fait acte de candidature aux fonctions de Président de notre chère hospitalité, et je mettrai tout en œuvre pour l'aider à découvrir sa nouvelle mission.

Je profite du présent EDITO pour vous préciser que le Conseil de l'hospitalité a voté lors de sa dernière réunion, l'allocation de deux dons exceptionnels l'un de 5.000 € pour l'accueil SAINT FRAI, et l'autre de 1.000 € pour les sanctuaires de LOURDES, qui doivent faire face à une situation financière très délicate.

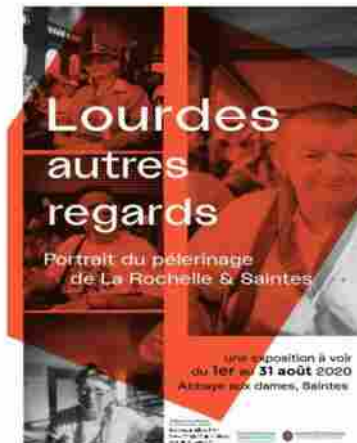
Vous trouverez à ce titre ci-joint le courrier de remerciement de Monsieur Alain ESPARBES, Directeur de SAINT FRAI, qui m'a joint téléphoniquement, et qui a été très sensible à notre démarche.

Je tiens à remercier Fiona LAURENT, Alice et Quitterie BOURSON et leur équipe, pour l'envoi aux pèlerins malades et handicapés de cartes postales durant le confinement, comme par exemple :



Si vous souhaitez rejoindre leur équipe, vous pouvez leur écrire directement par Mail à « lecourrierdeshospitaliers@gmail.com ».

À l'initiative d'Alice BOURSON, une exposition aura lieu du 1^{er} au 31 août 2020, intitulée « Lourdes autres regards », laquelle va se dérouler à l'Abbaye aux Dames de SAINTES, puis dans d'autres églises du département.



Devant me rendre dans les Pyrénées au mois d'août prochain, je vais passer à LOURDES afin de faire un petit reportage photos, qui sera adressé par Mail à Alice BOURSON, qui, avec toute son équipe, va de nouveau transmettre des cartes postales à tous nos amis pèlerins malades et handicapés.

Vous trouverez ci-joint :

- le Mail en date du 11.05.2020, adressé à vous tous, ainsi que parallèlement à Monseigneur Georges COLOMB et au Directeur du Pèlerinage Sébastien BEAU
- le courrier du 10.07.2020 à Monseigneur Georges COLOMB, et sa réponse par Mail du 11.07.2020
- le Mail du 16.07.2020 de Fiona, Alice et Quitterie et leur équipe
- la copie de la correspondance du 01.07.2020 de Monsieur Alain ESPARBES, Directeur de SAINT FRAI, ayant reçu le don de 5.000 €
- l'affiche « Lourdes autres regards »

François LEROY
Président de l'Hospitalité de LA ROCHELLE et de SAINTES
Le 23 juillet 2020

Lettre à l'ensemble de l'hospitalité

François LEROY

Président de l'Hospitalité de LA ROCHELLE et de SAINTES

Chers amis hospitaliers, handicapés, pèlerins malades, et scouts blancs,

Si notre mission au sein de notre Hospitalité est d'organiser et d'accompagner les pèlerins malades et handicapés à LOURDES, j'ai le regret de vous annoncer que nous ne pourrons mener à bien notre mission, et que le pèlerinage diocésain prévu du 08 au 12 août 2020, est annulé en concertation avec Monseigneur Georges COLOMB, et les médecins du pèlerinage.

L'épidémie de Coronavirus frappant le monde entier, dont notre pays, c'est en pleine conscience que nous ne pouvons poursuivre l'organisation du pèlerinage diocésain de l'année 2020.

Suite aux annonces du Président de la République et du Gouvernement, et après consultation des Présidents des pèlerinages des mois de juillet et août 2020, cette décision regrettable s'impose à nous tous d'autant que le Directeur de Saint Frai m'a confirmé qu'aucun pèlerinage n'aurait lieu à LOURDES cette année, les assurances (mutuelle Sainte Christophe ...) déniaient toute garantie.

C'est le cœur lourd que nous devons nous résigner face aux risques importants que nous ferions courir à nous tous.

Afin de conserver des liens durant ces moments si difficiles :

- les jeunes hospitaliers ont décidé d'écrire à tous les pèlerins malades ou handicapés
- prochainement un CARITAS va être édité, et transmis au plus grand nombre de nos amis pèlerins malades ou handicapés

Toutes mes pensées vont vers ceux d'entre vous, confinés dans les EHPAD, les maisons de retraite, ou les centres de rééducation, ainsi qu'au sanctuaire de LOURDES et à l'accueil Marie Saint Frai qui sont confrontés de plein fouet à une crise économique sans précédent.

Je tiens à remercier Monseigneur Georges COLOMB et le Directeur du pèlerinage Sébastien BEAU, pour leur écoute.

Avec toute mon amitié, et dans l'attente de nous retrouver tous, je vous donne rendez-vous pour notre pèlerinage 2021, prévu du 02 au 06 août.

François LEROY

Le 11 mai 2020

P.S.

J'adresse copie du présent Mail à Monseigneur Georges COLOMB et au Directeur du Pèlerinage Sébastien BEAU

Lettre destinée à l'Evêque

Monsieur François LEROY

Président de l'Hospitalité Diocésaine La Rochelle et Saintes

45 rue de Courbiac

17100 SAINTES

Mail : fleroy@rbld.eu

Tél. : 06.86.72.97.32

**Monseigneur Georges COLOMB
EVEQUE de LA ROCHELLE ET SAINTES
7 Place du Maréchal Foch
CS 41088
17087 LA ROCHELLE CEDEX 2**

Le 10 juillet 2020

Par MAIL à 'georlomb@gmail.com.'

Monseigneur,

J'interviens auprès de vous suite à notre dernier entretien téléphonique, où je vous ai informé d'une réunion du Conseil de l'Hospitalité Diocésaine de LA ROCHELLE et SAINTES, le samedi 27 juin 2020.

Je vous ai précisé que plusieurs hospitaliers ainsi que des malades s'étaient rapprochés tant de mes Vice-Présidentes que de moi-même, afin que nous puissions continuer notre mission sur une année, compte tenu de la crise sanitaire de la COVID 19, empêchant tout pèlerinage à LOURDES.

Pour ma part, j'ai répondu à l'ensemble de mes interlocuteurs que toute décision revenait au Conseil, et que celle-ci vous soit soumise pour accord.

L'ensemble des membres du Conseils présents a accepté que notre mission puisse continuer une année de plus, et nous avons proposé de poursuivre la représentation de l'Hospitalité diocésaine jusqu'au mois de septembre 2021, soit après le déroulement du futur pèlerinage.

De même, mes deux Vice-Présidentes, Annie GUIBERTEAU et Christiane CECCONI, et moi-même, avons proposé que la prochaine élection du Président de l'Hospitalité, puisse se dérouler en septembre 2021.

Je me permets de vous indiquer qu'aux termes de la Charte, acceptée en Assemblée Générale du 10 mars 2002, et avalisée par Monseigneur PONTIER le 03 mai 2002, il ressort que :

« Le Président et le Vice-Président sont élus pour trois ans et ne peuvent exercer plus de deux mandats successifs. »

En tout état de cause, si la crise sanitaire de la COVID 19 n'était pas intervenue, j'aurais dû finir mon double mandat en décembre 2020, et les élections auraient dû avoir lieu en janvier 2021.

Je suis heureux de vous confirmer que Monsieur Thierry HAUTIER, Membre du Conseil et représentant la zone nord du département, (LA ROCHELLE), a fait acte de candidature aux fonctions de Président.

À ce titre, il a proposé que toute élection se déroule en janvier 2021, et qu'il puisse prendre ses fonctions ainsi que les membres du nouveau Conseil à partir de septembre 2021, permettant à chacun d'assurer sa formation.

J'ai fait remarquer à Monsieur Thierry HAUTIER, que ceci à mon avis représentait une difficulté, partagée par mes deux Vice-Présidentes, à savoir que dans ce cadre-là, il conviendrait qu'un nouveau Conseil soit également élu en janvier 2021, et notamment cinq membres pour chacune des quatre zones du département, soit au total vingt membres, auxquelles il revient, conformément à la Charte, de désigner le Président et le Vice-Président :

« Sitôt après les élections dans chacune des quatre zones territoriales, les nouveaux membres élus se réunissent avec les membres de droit et cooptés, aux fins de désigner, en leur sein, les nouveaux Président et Vice-Président. »

L'élection en janvier 2021 à mon avis n'aurait pas de sens, en ce que l'Hospitalité Diocésaine serait représentée par deux Conseils, et deux Présidents !

J'ai assuré à Monsieur Thierry HAUTIER, que même si son élection n'intervenait qu'en septembre 2021, soit après le futur pèlerinage diocésain, et après la fin de mon mandat, je prenais l'engagement durant l'année 2020/2021, et pendant tout le pèlerinage de 2021, de le présenter à toutes les instances, de le faire participer à toute l'organisation du pèlerinage, afin qu'il prenne amplement connaissance des rouages de l'Hospitalité.

Mes Vice-Présidentes, également, ont précisé, lors du dernier Conseil, qu'elles étaient à la disposition de tous les hospitaliers qui prendraient de futures responsabilités, et qu'elles seraient disponibles pour donner toutes explications quant à leurs tâches et fonctions.

À la lecture de la Charte, il est notamment précisé :

« L'Hospitalité est dite « diocésaine », elle appartient à l'Église catholique de Charente-Maritime dont elle fait partie.

C'est ce qui marque son caractère propre.

Elle fait siennes les orientations des projets diocésains.

Elle est placée sous la responsabilité de l'Évêque et constitue un élément actif et responsable de la Pastorale de la Santé. »

D'autre part, il est à relever également que la Charte mentionne :

« La composition du nouveau Conseil et de son Bureau est soumise, dans son ensemble, à l'approbation de l'Assemblée Générale et présentée ensuite à la ratification de l'Évêque. »

En l'état, l'Hospitalité diocésaine étant placée sous votre responsabilité, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre position quant à la date de l'élection du futur Conseil de l'Hospitalité, et de l'élection de son Président et Vice-Président.

Vous noterez que j'ai indiqué au Conseil de l'Hospitalité que, pour une visibilité absolue, j'entendais publier la présente correspondance dans le prochain Caritas, ainsi que la réponse qui y sera apportée par vos soins.

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à ma requête, et me tenant à votre entière disposition pour m'entretenir de nouveau avec vous de ce qui précède,

Je vous prie de croire, Monseigneur, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

François LEROY

Président de l'Hospitalité Diocésaine de LA ROCHELLE et SAINTES



Réponse de notre évêque

De : Georges Colomb [mailto:georlomb@gmail.com]

Envoyé : samedi 11 juillet 2020 09:34

À : François LEROY <fleroy@rbld.eu>

Objet : Re: HOSPITALITE DIOCESAINE/ FL 02150119

Monsieur François Leroy
Président de l'hospitalité diocésaine

Monsieur le président
cher ami,

Je vous remercie pour les nouvelles que vous me donnez sur la vie de notre hospitalité. Votre mandat est prolongé, l'heure n'est donc pas venue de vous remercier officiellement pour le don de vous-même pendant des années. Néanmoins, je rends grâce à Dieu pour votre présence et votre action au cours des années passées. La pandémie nous a privés, cette année, du pèlerinage annuel à Lourdes qui nous permet des retrouvailles priantes et fraternelles. Je serai heureux d'être présent avec vous tous en 2021.

Vous sollicitez mon opinion sur la date de l'élection du président et de son conseil :

- "En l'état, l'Hospitalité diocésaine étant placée sous votre responsabilité, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre position quant à la date de l'élection du futur Conseil de l'Hospitalité, et de l'élection de son Président et Vice-Président".

Je souhaite que ces élections aient lieu en septembre 2021 et je me réjouis des suggestions que vous faites pour la présentation de la prochaine équipe lors du pèlerinage à Lourdes en 2021.

Passez un bon été, n'oubliez pas de prendre du repos et, comme je suis certain que vous trouverez les moyens de continuer à vivre votre vocation de baptisé dans l'esprit de l'hospitalité, d'une manière ou d'une autre, notamment par la prière, nous resterons en communion.

Fraternellement dans le cœur du Christ.

+ Georges Colomb

Evêque de La Rochelle et Saintes

Lettre du directeur de St Frai



ASSOCIATION « NOTRE DAME DES DOULEURS »
3 RUE BERNADETTE SOUBIROUS
65.100 LOURDES
Tel : 05.62.42.80.00
Fax : 05.62.42.80.02

Lourdes, le 2 juillet 2020

Hospitalité Notre-Dame de Lourdes
de La Rochelle et Saintes

Chers amis,

de l'association de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes du diocèse de La Rochelle et Saintes, je me fais l'interprète de nos sœurs et plus encore de tous les malades que nous voulons continuer d'accueillir dans notre maison pour vous remercier pour votre don généreux. Cet appui est vraiment nécessaire pour traverser cette année 2020 où nous sommes empêchés de vous voir conduire les malades que vous accompagnez habituellement début août.

Vous nous aidez puissamment, et vous donne reçu pour la somme de 5 000 € (cinq mille euros) versés par chèque qui nous est parvenu le 1^{er} juillet 2020.

J'ajoute que je suis particulièrement sensible à ce soutien fraternel,

Alain Esparbès, directeur,

Jean Pierre Baron nous invite à méditer sur :

« Je suis l'Immaculée Conception »

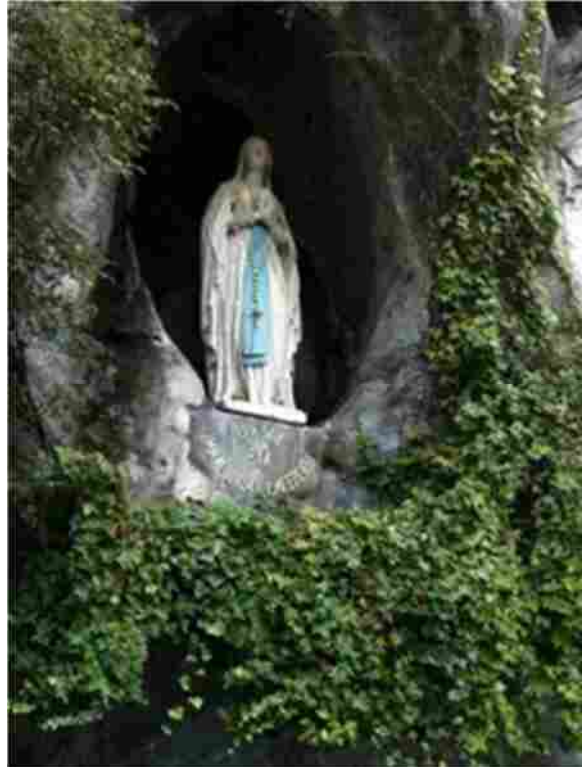
Tel était le thème du pèlerinage 2020, que les circonstances sanitaires ne nous ont pas permis de vivre. Je crois que ce thème sera repris pour l'année 2021, en espérant que le méchant virus nous laissera la liberté de pouvoir nous retrouver dans la joie et l'amitié aux pieds de Marie, à la Grotte de Massabielle. Dans ce numéro de Caritas, je vous transmets la réflexion que j'avais préparée pour l'assemblée générale de l'Hospitalité, qui elle aussi a dû être supprimée. Nous avons donc toute une année pour lire ou relire ce texte et ainsi préparer nos cœurs pour la rencontre avec celle qui s'est présentée à Bernadette comme « L'Immaculée Conception »

« *Que soy era immaculada councepciou* »

Ces paroles, Bernadette se les répétera tout le long de la route, la conduisant de la grotte au presbytère, pour les confier à l'abbé Peyremale, elle les répétait sans les comprendre. Et nous comment les comprenons nous ? En quoi ces paroles de Marie nous concernent-elles ? Quel lien entre la vocation de Marie et notre propre vocation de Baptisés ?

Je pense que Bernadette était totalement ignorante que le 8 décembre 1854, soit 4 ans avant les apparitions, le Pape Pie IX avait déclaré le dogme de l'immaculée conception, reconnaissant et proclamant la foi du peuple chrétien depuis des siècles, à savoir que Marie a été conçue sans le péché originel, de même qu'en 1950, le Pape Pie XII, proclamera le dogme de l'Assomption, à savoir qu'à sa mort, Marie a été élevée avec son âme et son corps dans la gloire de la résurrection. Dans l'un et l'autre cas, c'est la foi du peuple chrétien, (le « Sensus- Fidei ») qui est première par rapport à la reconnaissance officielle par l'Eglise. Cette foi en la conception immaculée de Marie, s'enracine à l'origine dans les paroles de l'ange au jour de l'annonciation : « Je te salue comblée de Grâce, le Seigneur est avec toi ». Marie n'en reste pas moins une créature de notre race, elle n'est ni une déesse, ni un être intermédiaire entre Dieu et l'homme, ce qu'elle est, elle le doit à l'œuvre de Dieu en elle, comme Marie semble le faire comprendre à Bernadette, quand en disant « Je suis l'immaculée conception », elle joint les mains et lève les yeux vers le ciel, comme voulant dire : Ce que je suis, je le tiens de Dieu et de lui seul. » C'est une grâce et une grâce qui, comme par anticipation, découle de l'œuvre rédemptrice de son fils dans sa mort et sa résurrection (Marie n'est pas « Co-rédemptrice », comme le demande une pétition qui a été refusée autant par Benoit XVI ainsi que par le Pape François. Marie est une créature qui bénéficie, par anticipation, du Salut accompli dans le Christ qui est Le Seul Rédempteur, le seul sauveur. Et ce n'est pas pour rien non plus, que le premier geste de Marie, avant toute parole, sera de faire le signe de la croix, imité par Bernadette lors de la première apparition. On peut dire que c'est la première bénéficiaire du salut par la croix, elle en est « le fruit le plus parfait ».

Dans le livre de la Genèse, le récit de la création du monde est ponctué par ce refrain : « et Dieu vit que cela était bon », et après la création de l'homme et de la femme : « Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon ». Malheureusement, cédant à la tentation du serpent, l'homme a voulu devenir son propre maître, se mettre en quelque sorte à la place de Dieu, au détriment de sa propre liberté. Car être libre, ce n'est pas comme on le dit ou le pense, choisir entre le bien et le mal, au risque d'être esclave de ce dernier ; la vraie liberté c'est de faire les bons choix, ceux qui nous permettent de nous réaliser, de devenir ce pour quoi nous sommes faits, car notre bonheur en dépend. En tant que chrétien, la vraie liberté c'est de chercher à correspondre à ce que Dieu attend de nous, or, nous le savons d'expérience, cela ne se vit pas sans un combat intérieur, ce combat que St Paul a vécu et qu'il exprime



dans la lettre aux romains quand il écrit : « Je sais que le bien n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans l'être de chair que je suis. En effet, ce qui est à ma portée, c'est de vouloir le bien, mais pas de l'accomplir. Je ne fais pas le bien que je voudrais, mais je commets le mal que je ne voudrais pas. » Par son immaculée conception Marie, a en elle la beauté originelle, qui fait qu'elle est toute entière ouverte à l'amour de Dieu, toute entière disponible à sa volonté, disponible à l'œuvre de l'Esprit – Saint, disponibilité, qu'elle exprime en donnant sa réponse : « Voici la servante du Seigneur ; que tout m'advienne selon ta parole ». De par son immaculée conception, Marie est toute réceptivité à la parole de Dieu.

Si donc Marie a bénéficié par anticipation du salut donné dans la mort et la résurrection de Jésus, Marie devient alors une icône de ce qu'est appelée à devenir l'humanité sauvée et transfigurée dans le Christ, Icône de ce que chacun de nous est appelé à devenir en s'ouvrant à l'œuvre de Dieu, en accueillant sa parole et en se laissant guérir et sauver par Jésus qui, au jour de notre baptême nous a donné son Esprit-Saint, ce même Esprit qui a engendré Jésus dans le sein de Marie, et qui nous est donné pour nous « façonner » à son « image et ressemblance ». Saint Paul écrit dans la lettre aux Galates : « *C'est pour que nous soyons vraiment libres que Christ nous a libérés* » Ga 5, 1. Être et devenir Chrétien, c'est prendre ce chemin vers plus de liberté, cette liberté



qui, en nous, est entravée par l'attrait du mal, et du péché. Or nous dit Saint Paul dans la lettre aux Ephésiens, de toute éternité, avant même la création du monde, Dieu nous a destinés à être « Saints et immaculés dans l'amour » : « *Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ ! Il nous a bénis et comblés des bénédictions de l'Esprit, au ciel, dans le Christ. Il nous a choisis, dans le Christ, avant la fondation du monde, pour que nous soyons saints, immaculés devant lui, dans l'amour. Il nous a prédestinés à être, pour lui, des fils adoptifs par Jésus, le Christ. Ainsi l'a voulu sa bonté, à la louange de gloire de sa grâce, la grâce qu'il nous donne dans le Fils bien-aimé. Grâce que Dieu a fait déborder jusqu'à nous en toute sagesse et intelligence* ». Ephésiens 1/3-10

De même toujours dans la lettre aux Ephésiens, en parlant de l'Eglise, St Paul écrit : « *Le Christ a aimé l'Eglise, il s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, il voulait se la présenter à lui-même, cette Eglise, resplendissante, sans tâche, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée* ».

C'est dire que le privilège dont Marie a été gratifiée, entre dans un plan d'amour de Dieu, non pas seulement pour elle, ni seulement en vue d'être la mère de son Fils, mais bien de nous la donner comme « Icône » de ce que nous sommes destinés à devenir, ainsi que toute la création, sauvée, sanctifiée et transfigurée dans la mort et la résurrection de Jésus. Marie, bien que conçue sans la trace du péché originel, reste du côté de la création, elle est une créature humaine qui a consenti à ce que Dieu attendait d'elle, comme il espère que nous aussi, nous consentions à son dessein d'amour sur nous. Marie est au service de l'alliance que Dieu a conclue avec toute l'humanité dans la mort et la résurrection du Christ ; elle anticipe en sa personne ce que nous sommes appelés à devenir, aujourd'hui et dans l'éternité. Car dans cette création chacun de nous est unique, et chacun est appelé à laisser Dieu faire en lui son œuvre, qui ne sera jamais identique à celle des autres, comme l'artiste peintre ou le sculpteur ne peut jamais reproduire une œuvre à l'identique. Il n'y aura jamais deux Ste Thérèse de l'enfant Jésus, ou deux sainte Bernadette, chaque Saint est une œuvre unique de Dieu, et c'est pourquoi nous ne pouvons jamais les imiter, mais simplement nous en inspirer pour laisser Dieu écrire notre propre histoire de sainteté. Marie est une sœur en humanité, même si elle est le plus beau chef d'œuvre de Dieu, et que par son assomption elle a, sur le cœur de Dieu et de son Fils, une puissance d'intercession particulière. A Lourdes, Marie est là qui nous attire à celui qui est la Source de la vie, de la liberté et de la Sainteté que Dieu veut pour nous, lui qui de toute éternité nous « a choisis pour que nous soyons saints, **immaculés** devant lui dans l'amour. » La première parole de Marie à Bernadette, à la 11^e apparition c'est de lui demander : « Allez boire à la source et vous y laver », cette source c'est le Christ : « je suis venu, dit Jésus, pour que les hommes aient la vie et l'aient en abondance ». Si dans l'évangile, rares sont les paroles de Marie, il en est une qui nous livre le secret de sa réussite et de la nôtre, c'est celle qu'elle prononce aux serviteurs des noces de Cana : « **Faites tout ce qu'il vous dira** », faisant écho à sa propre réceptivité au message de l'ange « **Que tout se fasse selon ta Parole** ». Marie est la femme de la promesse, l'expression la plus accomplie de l'espérance qui est la nôtre.

Nous voyons donc qu'en contemplant Marie dans son « **Immaculée Conception** », nous sommes conduits à comprendre notre propre vocation à la Sainteté dans le projet de Dieu, projet qui concerne tous les hommes et la création toute entière. Marie en est l'icône. Le Pape François nous l'a rappelé en publiant son exhortation « **Gaudete et Exultate** » sur la Sainteté qui s'ouvre sur ces mots : « *Soyez dans la joie et l'allégresse, car ce que le Seigneur nous offre est la vraie vie, le bonheur pour lequel nous avons été créés... il a élu chacun d'entre nous pour que nous soyons « saints et immaculés, en sa présence dans l'amour* ». En même temps il nous met en garde de penser que cette sainteté serait réservée à une élite, à des gens qui auraient des visions et des révélations, ou des gens qui seraient parfaits ; non, c'est une sainteté « au ras des pâquerettes », comme l'exprime encore François : « *J'aime voir la sainteté dans le patient peuple de Dieu : chez ces parents qui éduquent avec tant d'amour leurs enfants, chez ces hommes et ces femmes qui travaillent pour apporter le pain à la maison, chez les malades, chez les religieuses âgées qui continuent de sourire. Dans cette constance à aller de l'avant chaque jour, je vois la sainteté de l'Église militante. C'est cela, souvent, la sainteté "de la porte d'à côté", de ceux qui vivent proches de nous et sont un reflet de la présence de Dieu, ou, pour employer une autre expression, "la classe moyenne de la sainteté". « La sainteté est le visage le plus beau de l'Église. » Et un peu plus loin il poursuit : « Pour être saint, il n'est pas nécessaire d'être évêque, prêtre, religieuse ou religieux. Bien des fois, nous sommes tentés de penser que la sainteté n'est réservée qu'à ceux qui ont la possibilité de prendre de la distance par rapport aux occupations ordinaires, afin de consacrer beaucoup de temps à la prière. Il n'en est pas ainsi. Nous sommes tous appelés à être des saints en vivant avec amour et en offrant un témoignage personnel dans **nos occupations quotidiennes**, là où chacun se trouve. »*

« *N'aie pas peur de viser plus haut, de te laisser aimer et libérer par Dieu. N'aie pas peur de te laisser*



guider par l'Esprit Saint. La sainteté ne te rend pas moins humain, car c'est la rencontre de ta faiblesse avec la force de la grâce. Au fond, comme disait Léon Bloy, dans la vie « il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints ».

Bien entendu, cette sainteté ne sera jamais le résultat de nos efforts ou de nos sacrifices, comme pour Marie, elle est une grâce, un don gratuit de Dieu, dont le germe nous a été déposé en nous au jour de notre baptême : « *Laisse la grâce de ton baptême porter du fruit* » dit encore le pape François, car « *la Sainteté c'est le fruit de l'Esprit Saint dans ta vie* ». Mais encore nous faut-il nous ouvrir à son action, dans la prière, personnelle ou communautaire, l'écoute et l'accueil de sa parole, et bien sûr la célébration des sacrements : l'Eucharistie et la réconciliation, car l'Église Sainte et immaculée, reste constituée de pécheurs mais de pécheurs pardonnés. La Sainteté de l'Église, que nous sommes tous ensemble, ne peut se recevoir que de la miséricorde inconditionnelle de Dieu. Là est la source de « la joie de l'Évangile » dont Dieu nous fait

les messagers pour ce monde.

Jean-Pierre

La vie de notre hospitalité

Zone Centre

A l'heure où je rédige cet article, chacun a retrouvé sa liberté de circulation et pense aux prochaines vacances.

Comment ne pas parler encore et encore du Covid 19, du confinement, du déconfinement etc....tout cela nous a profondément marqué !

Nous, les chrétiens hospitaliers de la zone Centre que je représente, avons « tenu le coup » !

Chaque journée de mars, avril, et mai nos pensées sont allées plus que d'habitude vers nos amis malades, handicapés et hospitaliers les plus fragiles, les plus âgés. Les appels téléphoniques, sms, appels vidéo se sont multipliés et croisés, et ont maintenu le maillage de notre organisation fraternelle.

Les plus valides sont allés porter assistance aux plus faibles d'entre nous, par l'aide aux courses et autres besoins essentiels.

Isolés par obligation, souvent seul, chacun a rejoint plus que jamais la prière à travers les différents offices que proposaient KTO et France 2 ; mais aussi sur TV Lourdes sur le net où les chapelains animaient au quotidien les prières à la grotte.

Elle était bien déserte cette esplanade de la grotte, et pour beaucoup d'entre nous, nous n'irons pas là-bas cette année !



Alors, à présent nous recommençons à échafauder des projets de retrouvailles pour que notre zone reprenne le cours de sa vie. Ces projets seront évidemment contraints par les réglementations sanitaires qui nous seront exigées.

En attendant de nous revoir, je souhaite à tous nos amis malades, handicapés, pèlerins et hospitaliers de toutes les zones, un bel été !

Marie Claude

Zone Ouest

Chers amis hospitaliers,

La vie hospitalière de notre zone a été chamboulée avec le confinement. Notre journée de zone qui devait se passer à Saujon courant avril, est reportée à une date ultérieure (j'ai toujours les inscriptions de quelques hospitaliers et leur participation). Nous espérons pouvoir la réaliser



avant la fin de l'année ou au printemps prochain. Celle de 2019 à Marennes avait été un moment convivial de retrouvailles, certes sous un froid glacial de Rameaux, mais le coeur chaud de nous retrouver...Nous ressentons un grand vide et un manque cette année, surtout pour ceux que nous ne retrouvons qu'à ces rencontres, car ils ne peuvent plus se rendre à Lourdes avec nous.

Avec Fabien, nous avons lancé la réalisation de jus de pomme au profit de l'hospitalité. En 2019, nous avons réalisé 400 bouteilles ; il en reste encore une centaine. Certes, cette année nous n'avons pas bénéficié de la rencontre après pélé, ni de l'assemblée générale pour vous les proposer, donc la vente a été plus compliquée, mais nous sommes en réflexion sur la poursuite de cette action... ou sur une autre action. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées.

En septembre 2019 nous avons commencé à rencontrer les prêtres de notre secteur pour



promouvoir l'hospitalité et nous faire connaître auprès des jeunes en aumônerie. Nous espérons pouvoir reprendre ces rencontres afin d'attirer de nouveaux jeunes hospitaliers. Il en ressort que les prêtres connaissent mal l'hospitalité mais nous accueillent à bras ouverts pour la découvrir.

Cette année particulière nous fait réfléchir sur nos valeurs et nous recentrer sur l'essentiel. Nous

sommes tristes de ne pas nous retrouver tous à Lourdes cet été et nous pensons particulièrement aux malades qui attendaient ce pèlerinage avec impatience.

Bel été à tous malgré tout, et à très vite je l'espère.

Nadège responsable zone ouest.

La vie de notre hospitalité

Zone Nord



Nous avons fait notre repas de la zone Nord le 12 janvier 2020.

Cette rencontre a réuni plus de 60 hospitaliers venus des différentes zones ainsi que plusieurs pèlerins malades.

Notre journée a commencé par la messe de 9h30, célébrée en l'église Sainte Jeanne d'Arc. Les paroissiens étaient invités à l'issue de la célébration, à rencontrer les hospitaliers présents. L'invitation était ouverte à tous : futurs

hospitaliers, futurs pèlerins malades ou pour simple information. Nous avons fait ainsi des rencontres sympathiques.

L'église où nous attendaient nos musiciens : Émilie, Romaric et Laurent.

Nous avons poursuivi notre journée en nous rendant dans la salle paroissiale située derrière. Plusieurs hospitaliers de notre zone avaient proposé de changer l'organisation du repas.

Notre conseil, après échange, a abandonné le repas partagé par un repas préparé par une équipe restreinte. Je remercie tous les membres du conseil et tous les hospitaliers venus renforcer l'équipe.

Grâce aux talents de chacun nous avons pu vivre ce temps de rencontres, d'échanges et de partages.

Cette année, le 11 février, pour la journée mondiale des malades, des hospitaliers ont répondu présents à la célébration qui a eu lieu à la chapelle de l'hôpital St Louis, avec les membres du Service Évangélique des Malades, et l'Aumônerie de l'hôpital.

Aujourd'hui, cette année 2020 est à vivre de manière toute particulière, tout en maintenant les liens avec nos pèlerins malades mais sans nos rencontres pour vivre notre pèlé, **CAP SUR 2021 !!!!**

et nous vous indiquons que notre prochaine rencontre de secteur sera le 17 janvier 2021.



Pour la zone Nord
Sylvie Girard

L'association LA RIBERE

Monastère du Carmel

17 route de Pau Lourdes65100

Vous propose ses biscuits, chocolats, poterie, porcelaine, Bougies et divers...

La vente de ces produits permet à la communauté de vivre. En ces temps de COVID19 peu de pèlerins à Lourdes pour soutenir les achats en direct

mais il est possible de commander par internet.

Soyez donc généreux dans vos achats...

Demandez le bon de commande par mail ou tel.

Carmelites.lourdes@gmail.com ou 05 62 94 26 67

La vie de notre hospitalité

Zone Sud

Depuis la dernière assemblée générale la zone sud a récolté 273€ en quête en 2019. Je sais ça fait peu mais depuis plusieurs années, nous avons régulièrement des changements de prêtres dans notre zone, donc pas facile pour prévoir et organiser des quêtes. Je remercie le secteur de Saint Aigulin Marie-Christine et François LAURENT avec le Père HOUSSET pour cette quête.

Cette année 2019 fût pour moi une année très riche en émotions, la maladie de papa et mon mariage. Maman et moi-même, remercions toutes les personnes pour leur soutien et leurs diverses actions de messages, prières, appels concernant papa. Edwige et moi-même remercions les personnes qui nous ont témoigné de leurs sympathies pour notre mariage.

Le 9 Février 2020 repas de la Zone sud de l'Hospitalité de la Rochelle et Saintes à Saint Quantin de Rançannes ouvert à tous. 112 Personnes étaient présentes pour manger un jambon à l'os. Je remercie une fois de plus toutes les personnes de leur aide (mise en place de la salle, préparation de l'apéritif, service, etc...). Je remercie nos cuisiniers Genevieve, Guiguite et Ugo pour leurs talents pour ce repas. Je remercie les hospitaliers présents lors de cette journée. Je remercie le Père Benoît (Prêtre à Pons) d'avoir été des nôtres, ainsi que le groupe « Los Linares » (groupe de musique franco espagnol) de Saintes d'être venu animer la journée gratuitement ce fût un beau moment. La journée a rapporté 877,70€ à l'hospitalité.



Christophe

Réunion du Conseil de l'hospitalité diocésaine du 27 juin 2020

Lieu : Maison diocésaine - Saintes

Un certain nombre d'hospitaliers sont excusés pour diverses raisons.

Le Père Baron est excusé car le 27 juin avait lieu l'ordination de Jean-Eudes et Brice à la cathédrale St Pierre de Saintes.

En raison des dernières actualités de la COVID-19, le pèlerinage 2020 du 08 au 12 août est annulé.

Il semblerait que le pèlerinage national du 15 août soit maintenu mais sans la présence des malades.

Les sanctuaires Notre-Dame de Lourdes et l'accueil Marie Saint-Frai font un appel aux dons. En effet leurs finances sont au plus mal en raison de la crise. Chaque hospitalier peut faire un don directement s'il le désire. Ces dons donneront lieu à des reçus fiscaux (66% du don est déductible des impôts).

Accueil Marie Saint-Frai :

Association Notre-Dame des douleurs, 3 avenue Bernadette Soubirous – 65 100 Lourdes

Code Swift : SOGEFRPP

IBAN : FR76 3000 3020 5100 0372 6003 703

Sanctuaires de Lourdes : <https://www.lourdes-france.org/faire-un-don/>

Plusieurs pèlerinages ont déjà fait des dons pour les soutenir.

Le conseil a voté l'attribution de 5 000 € à l'accueil Marie Saint-Frai et 1 000 € aux sanctuaires Notre-Dame de Lourdes.

Marie-France indique qu'en raison de l'annulation du pèlerinage 2020, les finances de l'hospitalité permettent ce don.

Les chèques des hospitaliers pour l'Assemblée Générale ou pour le repas de l'AG seront détruits par Annie dans les prochains jours.

Pendant la période de confinement liée à la COVID-19, le groupe des jeunes a envoyé à tous les malades des photos pour garder le lien. Ils envisagent également de faire des expositions de photos dans les églises du diocèse pendant l'été.

François Leroy envisage d'aller à Lourdes aux dates ou devait se tenir le pèlerinage, pour prendre des photos des différents lieux importants du pèlé et les transmettre aux malades.

Il a été décidé d'envoyer ce numéro du Caritas à tous les malades et les hospitaliers de ces 2 dernières années.

A ce jour, la tenue du pèlerinage 2021 est encore hypothétique au vu des conditions sanitaires. Les sœurs du Carmel de Lourdes ont contacté François Leroy. Elles ont fabriqué de nombreux produits qu'elles pensaient vendre cet été. En raison de l'annulation des pèlerinages, tous ces produits risquent d'être perdus. Elles sollicitent l'aide des hospitaliers qui pourraient être intéressés par l'achat de ces produits.

Annie a indiqué avoir transporté toutes les documents et archives de l'hospitalité dans les nouveaux bureaux de la maison diocésaine.

Marie-France prévoit de transporter toutes les archives en sa possession à la maison diocésaine. Les pèlerinages qui faisaient une halte dans notre diocèse sur la route de Lourdes ont adressé un mot de remerciement à François Leroy pour la qualité de l'accueil reçu. A ce titre, un don de 600 € a été reçu par notre hospitalité.

Il est proposé pendant la réunion que le directeur, son équipe, le père Baron et le conseil poursuivent leur mandat pendant une année supplémentaire pour l'organisation du pèlerinage 2021.

François Leroy, son équipe, le père Baron et le conseil acceptent cette proposition.

Cette proposition sera soumise prochainement à notre évêque et au directeur des pèlerinages pour validation.

Il est envisagé de revoir la charte de l'hospitalité. Des élections étaient prévues en janvier 2021. Si le mandat est prolongé d'un an, les futures élections devraient avoir lieu en janvier 2022. En raison des contraintes liées à l'organisation des pèlerinages, il est proposé d'avancer les élections à septembre 2021. En effet, la préparation des pèlerinages débute désormais dès le mois de septembre. Cette prise de fonction en septembre permettrait à la nouvelle équipe d'arriver en poste avant le démarrage de la préparation du pèlerinage suivant.

Cette proposition sera soumise prochainement à notre évêque et au directeur des pèlerinages pour validation.

François Leroy invite tous les candidats qui seraient intéressés pour la poste de président de l'hospitalité à se faire connaître.

La prochaine rencontre des hospitaliers est prévue le 15 novembre à Vénérand. Les modalités de cette journée seront fixées ultérieurement.

Résultat comptable 2019

<u>Crédits</u>	<u>Débits</u>
Quêtes et dons 19220 €	Péle 2019 20476 €
Cotisations hospitaliers 4172 €	Fabrication Caritas et frais de fonctionnement 5889 €
Vents diverses 3505 €	Total 26365 €
Intérêts bancaires 375 €	
Total 27272 €	reste (27272- 26365) 907 €

Informations de dernière minute sur les chèques des hospitaliers.

Les chèques émis pour le repas de l'assemblée générale du 8 mars et ceux émis pour le pèlerinage à Lourdes (inscription et hôtel) ont été détruits.

Les chèques de cotisation ont été conservés et seront déposés prochainement.

Annie

Nos peines :

Décès de Jacky 62 ans, le 1^o mars 2020, fils de Marie-Pierre Alleyn, il a rejoint ses frères Patrick décédé en 2015 et Jean-Luc décédé en 2016. Marie-Pierre a aussi perdu son frère Yvan le 10 mars 2020.

Décès d'Antoinette Levyfve, 77 ans qui a été hospitalière avec son mari Daniel. Ses obsèques ont eu lieu le vendredi 29 mai 2020 à 14h30 en l'église St Vivien de Saintes.

Décès de Jean-Marie Bodenant, 77 ans, ancien hospitalier de la zone Sud, soyons en pensée ou en prière avec sa famille.

Décès de la maman de notre amie hospitalière Elisabeth Delfau, ses obsèques ont eu lieu le 16 juin 2020 à 10 h30 en la cathédrale de La Rochelle.

Décès de Carmen Quintard maman de notre amie Annie Van den Broek- Guiberteau. Elle était venue 2 fois à Lourdes avec l'hospitalité. Un dernier hommage lui a été rendu le mardi 30 juin 2020 à 10 h 30 en la salle des cérémonies des Pompes funèbres Etoile à Saintes.

Décès de Pierre Gaborit, il était le mari de Suzette, qui fut longtemps hospitalière auprès des non-voyants. Ses obsèques ont eu lieu le 23 juillet 2020 à 15h en l'église de La Clisse.

Décès de Claude Chardonnet, papa de Marie-Lise Conrad. Ils ont été hospitaliers tous les deux il y a quelques années. Ses obsèques ont eu lieu le 23 juillet 2020 à 10 h en l'église de Puilboreau.

Décès de Françoise Ranson, hospitalière à la salle à manger. Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 29 juillet 2020 à 10 h 30 en l'église Ste Jeanne d'Arc de La Rochelle.

Remerciements :



Annie et Christiaan

14 mars 2020....juste avant le confinement !

Je remercie du fond du cœur les nombreux hospitaliers qui ont partagé avec nous et notre famille ce moment de bonheur.

Notre voyage de noces original s'est déroulé dans le périmètre autorisé...autour de notre maison à Saintes !

Après la joie, la peine...

Merci aux hospitaliers qui ont pris part à ma peine, à l'occasion du décès de ma maman le 23 juin dernier.

Annie VAN DEN BROEK (ex-GUIBERTEAU)

Souvenirs, souvenirs...

